

SYNTHÈSE DU MILLÉSIME 2024





S O M M A I R E

Synthèse du

MILLÉSIME 2024

04 CONDITIONS CLIMATIQUES DU MILLÉSIME

08 BILAN PHYTOSANITAIRE

10 CYCLE VÉGÉTATIF

12 MATURITÉ

16 COMPARAISON DE MILLÉSIMES

19 CONCLUSION

21 SITUATION ÉCONOMIQUE

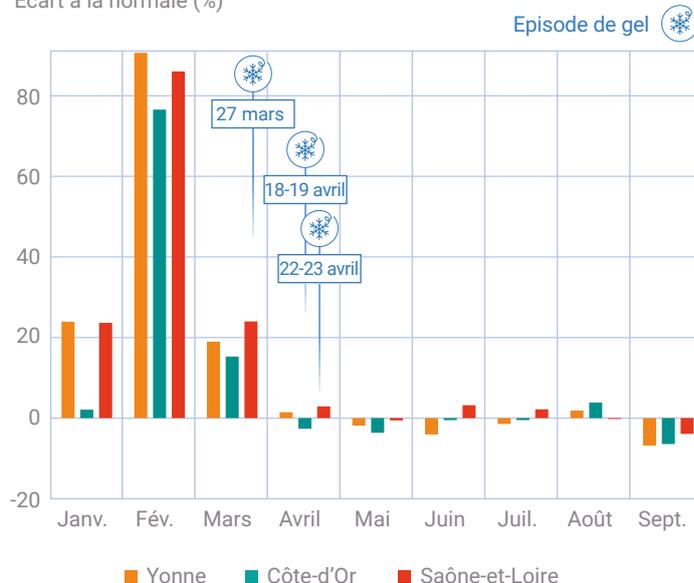
LES CONDITIONS

CLIMATIQUES DU MILLÉSIME

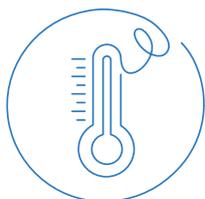
LES TEMPÉRATURES

Le premier trimestre de l'année est globalement plus chaud que la normale saisonnière. Si le mois de janvier est légèrement plus doux, notamment dans l'Yonne et en Saône-et-Loire, février est historiquement doux, avec un écart thermique moyen de + 3.6 °C. Mars se poursuit dans une douceur un peu moins marquée (+ 1.5 °C en moyenne), malgré quelques assauts du froid au cours de la dernière décade. En avril, les températures ne cessent d'osciller autour de la normale, la dernière décade étant particulièrement fraîche et accompagnée de plusieurs nuits de gel, ayant occasionné des dégâts parfois importants localement. Le « yoyo » des températures se poursuit en mai et, dans une moindre mesure en juin, conduisant à un trimestre relativement conforme aux normales saisonnières. Le scénario se poursuit en juillet, avec une bouffée de chaleur soudaine en toute fin de mois. Celle-ci perdure début août, avec une période très chaude entre le 10 et le 14, avant que les températures ne repassent en-dessous des

Écart à la normale (%)

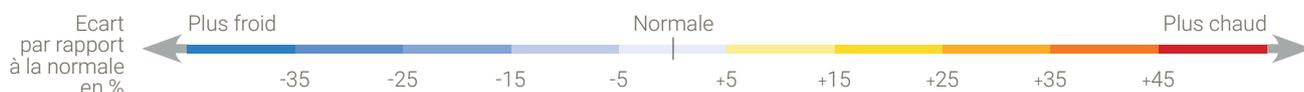


normales du 18 au 26 août, pour les dépasser de nouveau en fin de mois. Septembre débute temporairement dans la douceur sur la première décade. La seconde décade est fraîche et la dernière flirte avec les valeurs de saison, conduisant à un mois globalement proche des normales, voire très légèrement en-deçà.



Températures moyennes mensuelles (°C)

	JAN	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT
Auxerre	4,3	8,5	9,6	11,3	14,4	17,7	20,4	21,1	15,6
Chablis	3,8	7,9	9,1	11,0	14,6	18,0	20,4	21,0	15,3
Dijon	3,2	7,6	9,2	10,8	14,7	18,5	21,0	22,2	15,9
Beaune	3,4	7,4	9,1	10,8	14,7	18,6	20,8	21,6	15,6
Rully	4,1	8,1	10,0	11,7	15,3	19,3	21,6	22,6	16,0
Mâcon	4,4	8,2	10,2	11,7	15,0	19,3	21,6	22,9	16,1

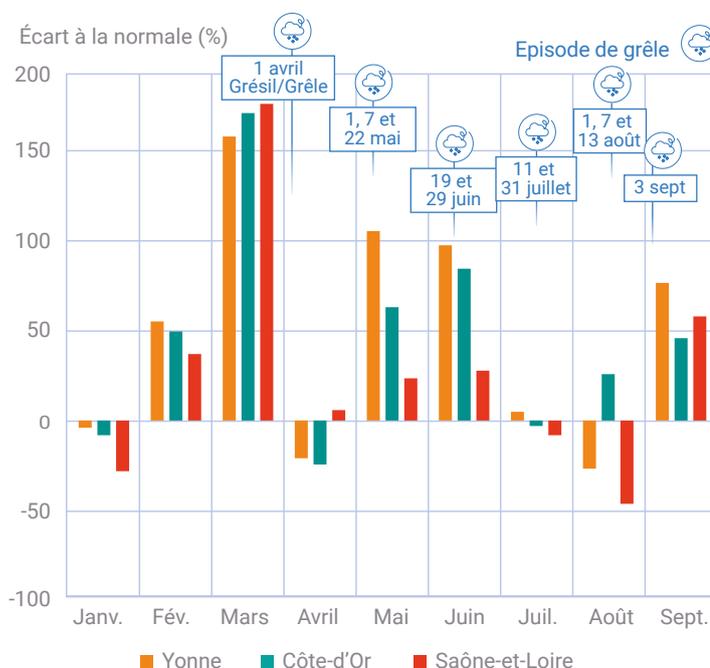


Source : Climéo / Météo France



LES PRÉCIPITATIONS

Si le mois de janvier est légèrement déficitaire en précipitations, celles-ci arrivent en février, qui connaît un temps perturbé, notamment du 9 au 11 puis du 22 au 26. Mais c'est, sans conteste, le mois de mars qui détient le record, avec des pluies quasi journalières et des cumuls parfois conséquents, portant ce mois de mars au 6^{ème} rang des mois les plus pluvieux de ces cinquante dernières années. Si avril connaît une brève accalmie en termes de cumuls de précipitations, mai et juin sont copieusement arrosés. On compte en moyenne 22 jours de pluie en mai, très souvent sous forme orageuse, parfois accompagnés de grêle. L'épisode le plus marquant est celui du 1^{er} mai dans le vignoble chablisien qui a provoqué des dégâts localement importants. En juin, les précipitations sont principalement concentrées sur la période du 13 au 26 puis les 29 et 30 juin, là encore avec de nombreux orages, parfois accompagnés de grêle. Le caractère orageux des précipitations se poursuit sur juillet et août, entraînant des cumuls très variables selon les secteurs et des dégâts de grêle localisés. Les perturbations continuent



de traverser la région au cours du mois de septembre, notamment entre le 3 et le 12 puis du 22 au 27, conduisant à un mois globalement excédentaire. A fin septembre, les cumuls de précipitations depuis janvier atteignent le cumul annuel.



Cumuls mensuels de précipitations (mm)

	JAN	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT
Auxerre	53	65	115	39	142	122	75	24	95
Chablis	53	86	128	57	196	117	71	78	115
Dijon	42	55	112	37	97	88	50	85	101
Beaune	49	59	143	37	89	87	70	87	81
Rully	35	47	108	29	58	69	27	49	94
Mâcon	52	72	146	82	91	86	95	30	76



Source : Climéo / Météo France

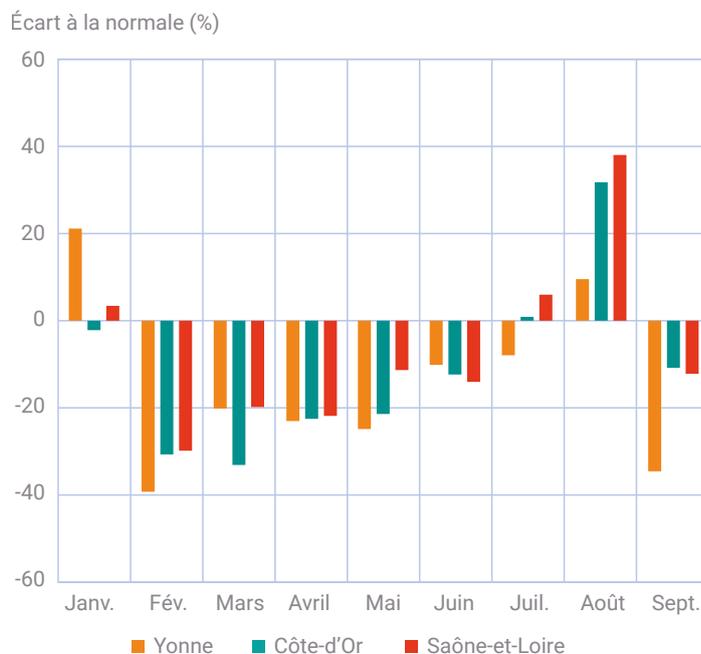
LES CONDITIONS

CLIMATIQUES

DU MILLÉSIME

■ L'INSOLATION

Si janvier montre un léger excédent dans l'Yonne et en Saône-et-Loire, août s'affiche en positif sur les trois départements, avec un gradient Nord-Sud. En cumul sur les 9 premiers mois de l'année, l'insolation est déficitaire de 16 % dans l'Yonne, 9 % en Côte-d'Or et 5 % en Saône-et-Loire.



Insolation mensuelle (h)

	JAN	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT
Auxerre	76	38	123	140	150	209	235	263	124
Dijon	60	63	101	141	165	205	258	314	163
Mâcon	66	64	123	143	184	198	270	328	159

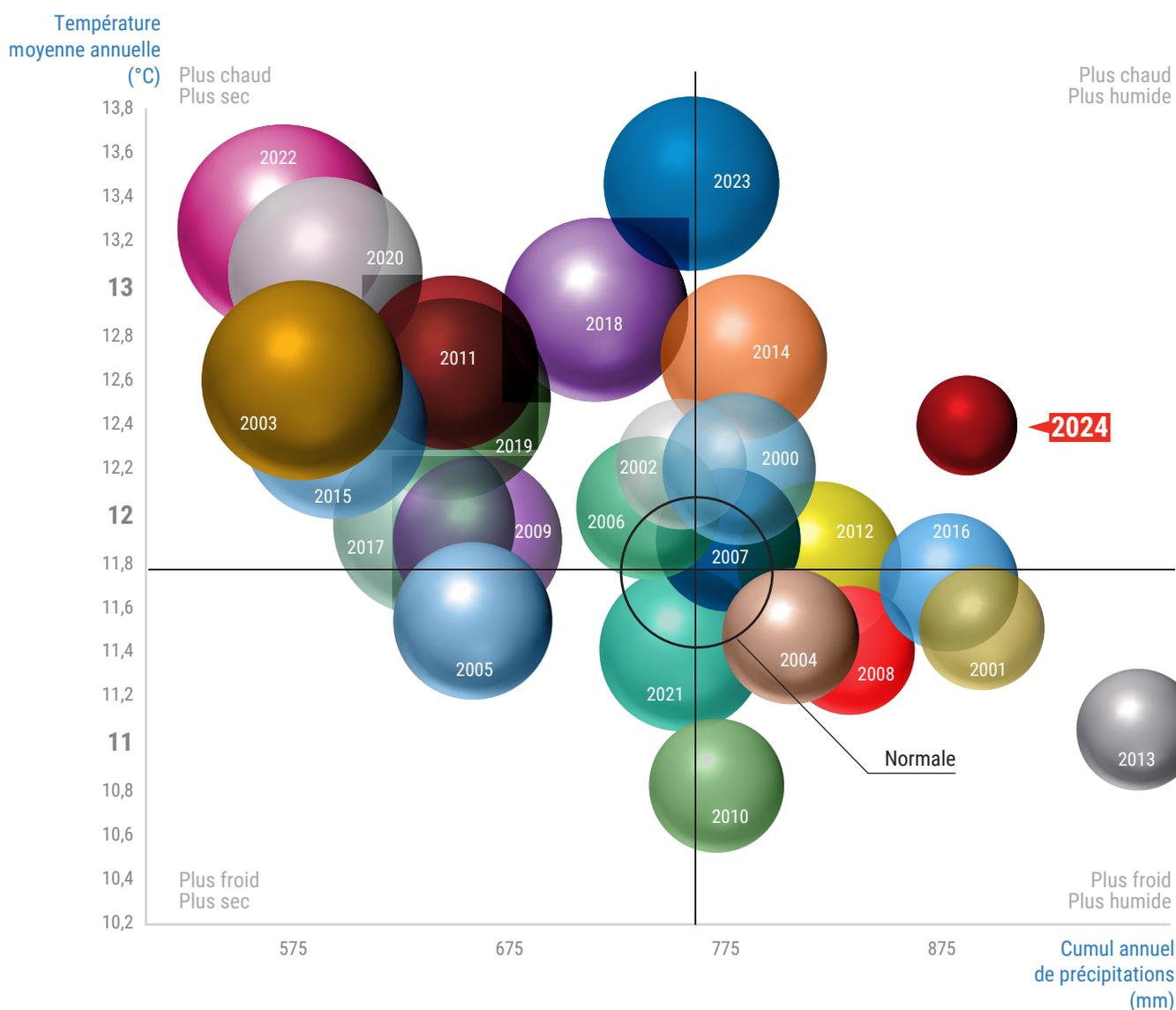


Source : Climéo / Météo France



■ COMPARAISON MÉTÉOROLOGIQUE DES MILLÉSIMES

La température moyenne annuelle est supérieure à la normale (+ 0.6 °C) et 2024 se situe à la 10^{ème} place du top 10 des années les plus chaudes depuis 2000. Par contre, elle est au 3^{ème} rang des années les plus pluvieuses, après 2013 et 2001, juste devant 2016. Côté insolation, c'est l'année la moins ensoleillée du XXI^{ème} siècle...



La taille de la bulle est proportionnelle à l'insolation annuelle.

Source : Climéo / Météo France

LE BILAN PHYTOSANITAIRE

MALADIES

Mildiou	Précocité des premiers foyers (vers la mi-mai). Evolution significative sur feuilles, puis parfois sur inflorescences et sur grappes, de façon importante, notamment dans l'Yonne. Présence de rot gris et rot brun.
Oïdium	Indice SOV de début de campagne : 25 à 62 selon les secteurs --> risque faible à moyen. Evolution lente de la maladie. Symptômes parfois tardifs sur grappes. Pression forte localement sur le Sud de la Côte Chalonnaise.
Black Rot	Quelques symptômes en Côte-d'Or et l'Yonne. Symptômes plus présents en Saône-et-Loire.
Botrytis	Présence modérée de foyers, parfois accompagnés de pourriture acide.
Maladies du Bois	Faible expression.
Excoriose	Anecdotique.
Flavescence Dorée Bois Noir	60 communes concernées dont 3 nouvelles en Côte-d'Or, 2 en Saône-et-Loire et 4 dans l'Yonne. FD fortement présente en Sud Saône-et-Loire, poursuivant sa progression vers le Nord. Forte présence de Bois Noir dans les trois départements.
Court-noué Enroulement	Forte expression de court-noué.

RAVAGEURS

Vers de la grappe	1 ^{ère} génération : niveaux d'infestation faibles - pression très faible. 2 ^{ème} génération : activité de vol très faible et rares perforations.
Araignées rouges	Symptômes de plombage en fin de campagne observés localement dans le Mâconnais (secteur historiquement concerné par les araignées rouges).
Pyrale	Anecdotique.

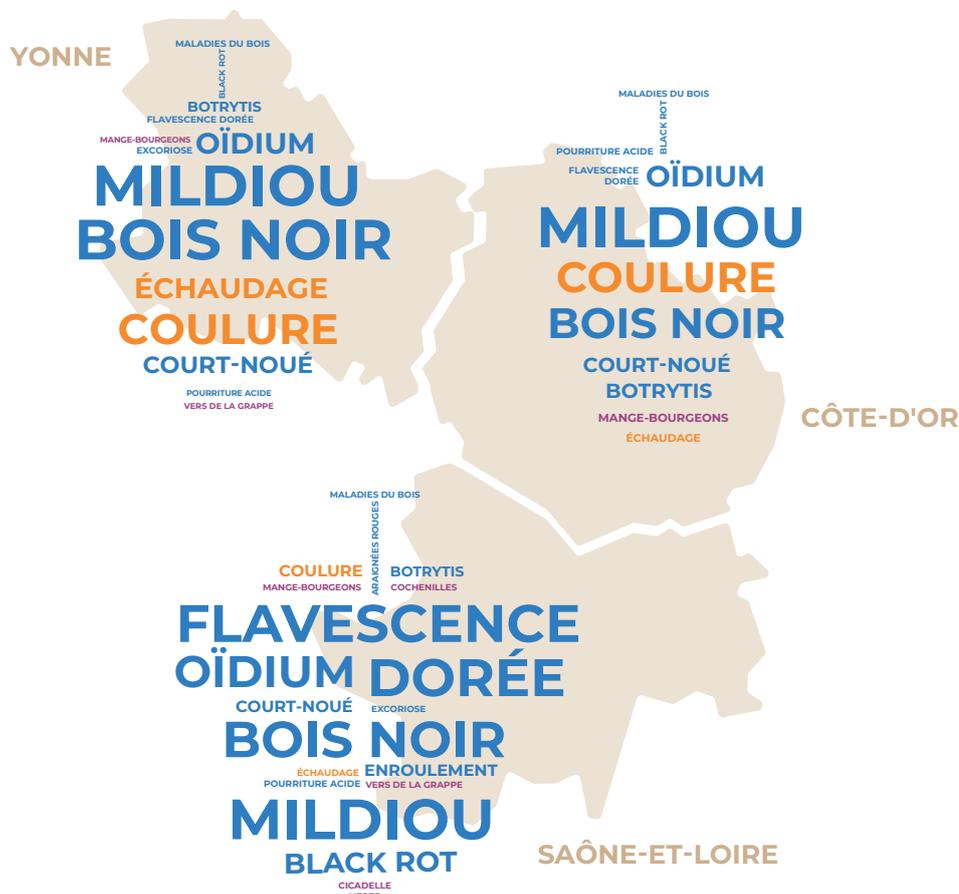


RAVAGEURS (Suite)

Mange-bourgeons	Activité globalement faible. Populations plus présentes sur certaines parcelles, mais surtout dégâts plus importants en raison de la dynamique de pousse plutôt lente qui a augmenté l'exposition des bourgeons.
Cicadelle Verte	Anecdotique.
Cochenilles	Présence sur quelques secteurs historiques en Saône-et-Loire, mais en tendance plus faible que les dernières années.

ACCIDENTS PHYSIOLOGIQUES

Coulure parfois marquée et phénomènes de filage.
Phénomènes d'échaudage dus aux fortes températures survenues au cours de l'été.



Bilan réalisé à partir des bulletins techniques des Chambres d'Agriculture départementales de Bourgogne.

LE CYCLE VÉGÉTATIF

■ LE DÉBOURREMENT



Après un mois de février particulièrement doux par rapport à la normale (+ 3.6 °C en moyenne), mars perdure dans la douceur avec un écart thermique moyen de + 1.5 °C. Si la première décade du mois est globalement plus fraîche, les deux autres sont nettement plus douces (+ 2.7 °C en moyenne).

Les toutes premières pointes vertes sont observées en secteur précoce sur Chardonnay vers le 22 mars. Mais le petit rafraîchissement qui survient du 23 au

27 mars limite l'évolution de la végétation. Par contre, le retour de températures supérieures aux normales saisonnières, notamment lors du week-end pascal, les 30 et 31 mars, permet une bonne évolution du débournement. Les dates estimées du stade mi-débournement sont proches de celles observées en 2017 ou 2014, à quelques jours près, soit dans les tout premiers jours d'avril.

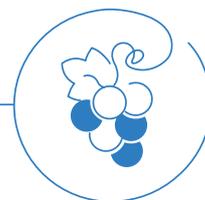
■ LA FLORAISON



La dernière décade d'avril est particulièrement fraîche, accompagnée de plusieurs nuits de gel. Le début du mois de mai se poursuit dans la fraîcheur malgré une petite période plus douce entre le 10 et le 13 mai. Les températures ensuite ne cessent d'osciller autour de la normale jusqu'en fin de mois. Les premiers jours de juin sont à l'image des derniers jours de mai mais les températures amorcent une remontée à partir du 5. Les toutes premières fleurs sont observées à partir de cette date, en secteurs précoces. Ceux-ci profitent du

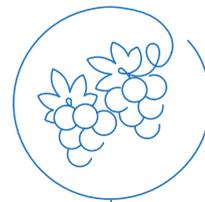
maintien d'un temps de saison, avec des températures légèrement supérieures à la normale, et la floraison est rapide. Les secteurs moins précoces subissent le retour de températures plus fraîches en début de seconde décade et l'évolution de la floraison s'en trouve ralentie. La brusque remontée des températures à partir du 17 juin permet une bonne évolution de la floraison. Le stade mi-floraison estimé est alors proche de celui observé en 2019 ou 2021, un peu avant la mi-juin.

■ LA VÉRAISON

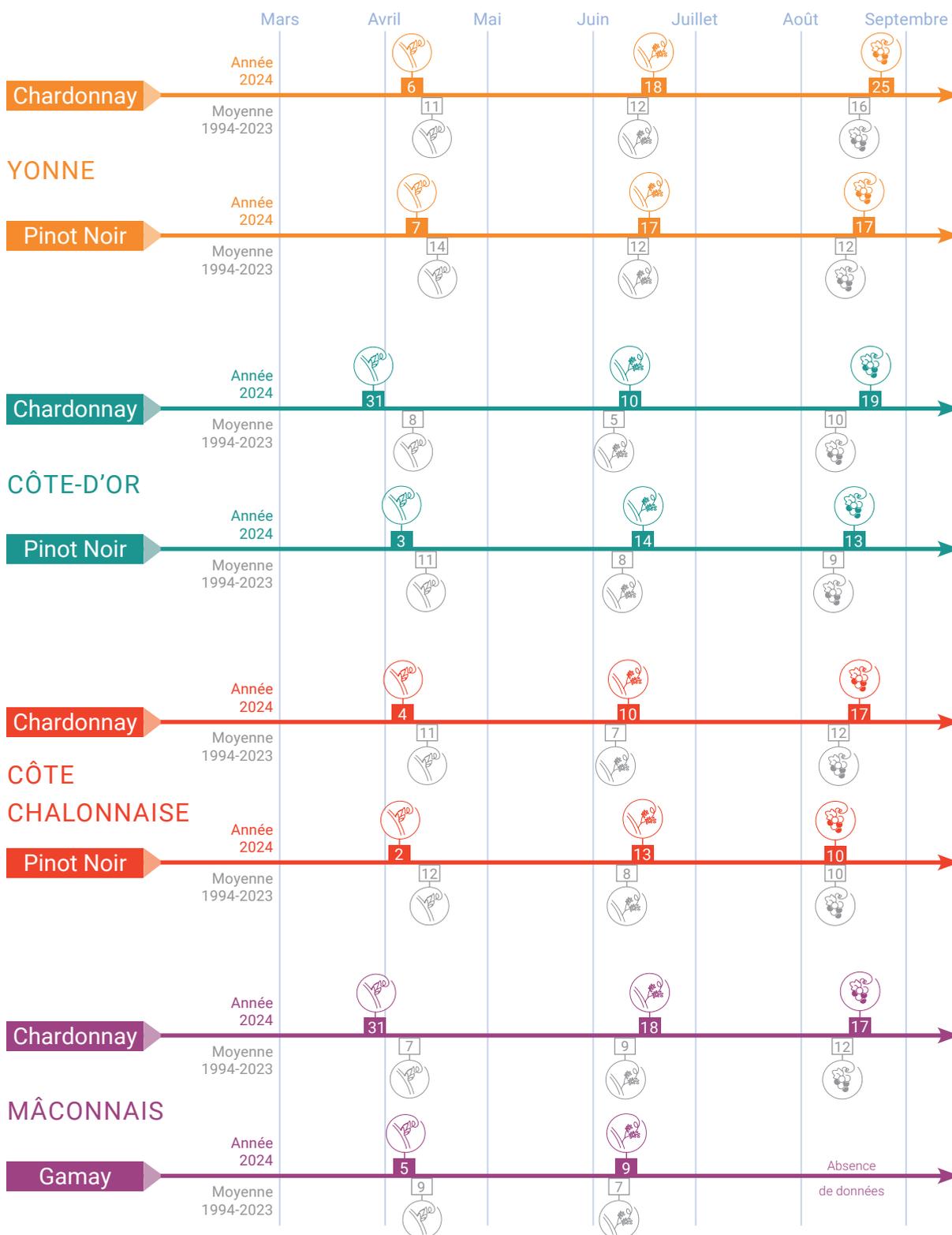


Les toutes premières baies vérees sont observées dès la fin juillet sur Pinot Noir en secteurs précoces. Toutefois, la vague de chaleur qui sévit alors en limite l'évolution. Le stade mi-véraison est atteint entre le 10 et le 16 août sur cépages noirs et vers le

20 août sur Chardonnay. Il faut attendre les premiers jours de septembre pour qu'elle soit totalement achevée.



STADES PHÉNOLOGIQUES DE LA VIGNE (mi-débourrement, mi-floraison, mi-véraison)



Source : Observatoire du Millésime BIVB

LA MATURITÉ

Le suivi de maturité réalisé par le BIVB repose sur plusieurs sources :

→ **Réseau de parcelles de référence** : 39 parcelles (35 du réseau de référence du BIVB + 4 du Réseau Vinipôle Sud Bourgogne) prélevées 2 fois par semaine. Les résultats de ces contrôles de maturité servent à la rédaction des **BIVB Infos maturité Bourgogne**.

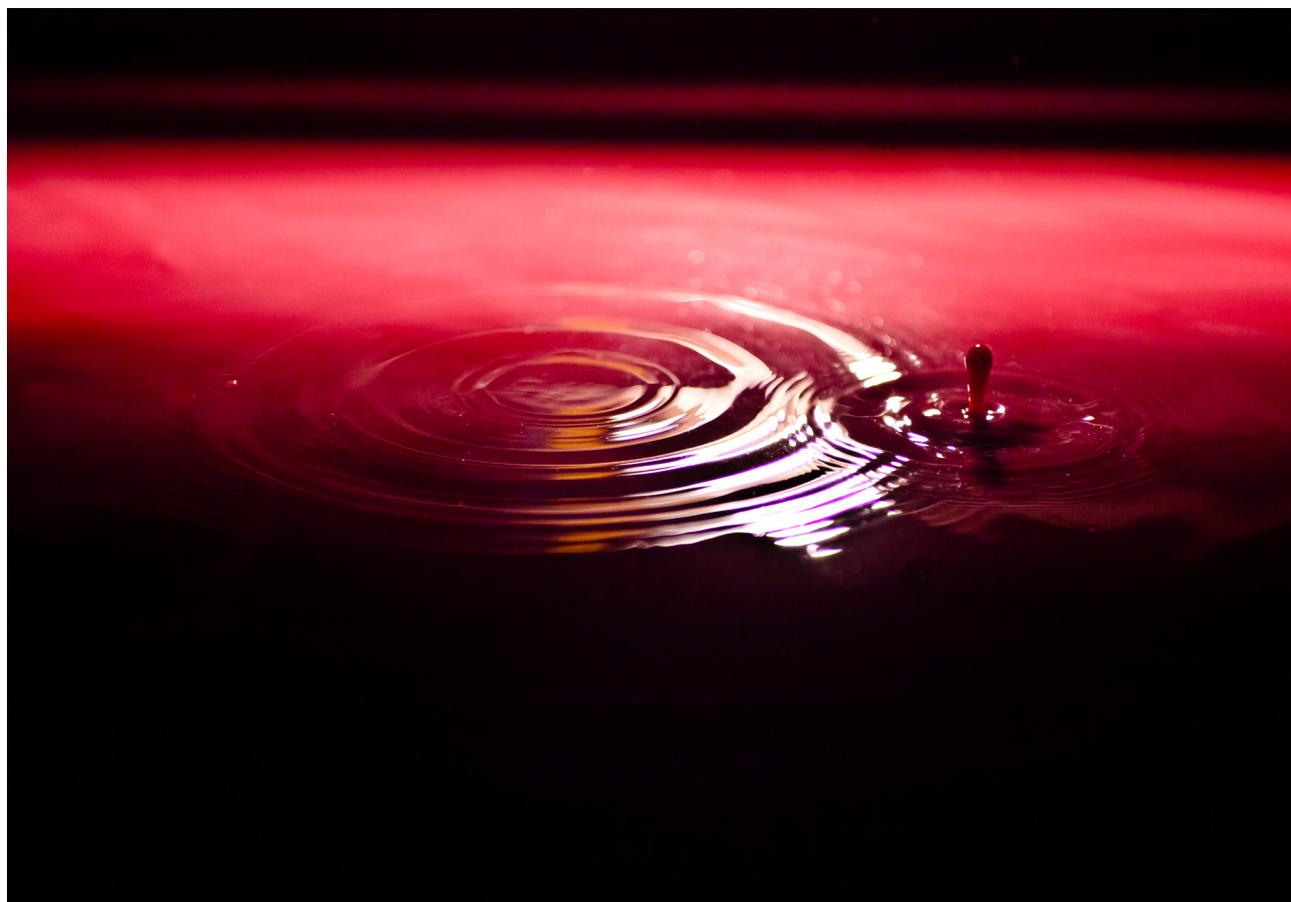
→ **Réseaux de parcelles des ODG** : plusieurs centaines de parcelles prélevées 2 fois par semaine par les professionnels dans les 3 départements. Des caves coopératives ou des négoce fournissent également leurs

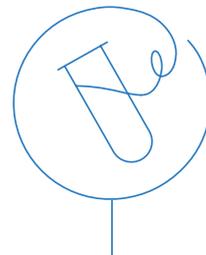
données de suivis de maturité. Les résultats servent à la rédaction des **BIVB infos maturité ODG Côte-d'Or et Saône-et-Loire**.

Les résultats des prélèvements de l'Yonne sont gérés par sa Chambre d'Agriculture et mis en ligne sur Extranet sous forme d'un **BIVB Infos maturité Yonne**.

→ **Réseau Crémant** : plus d'une centaine de parcelles (réseau UPCEB, Chambre d'agriculture de l'Yonne, réseaux ODG) prélevées 2 fois par semaine dans les 3 départements.

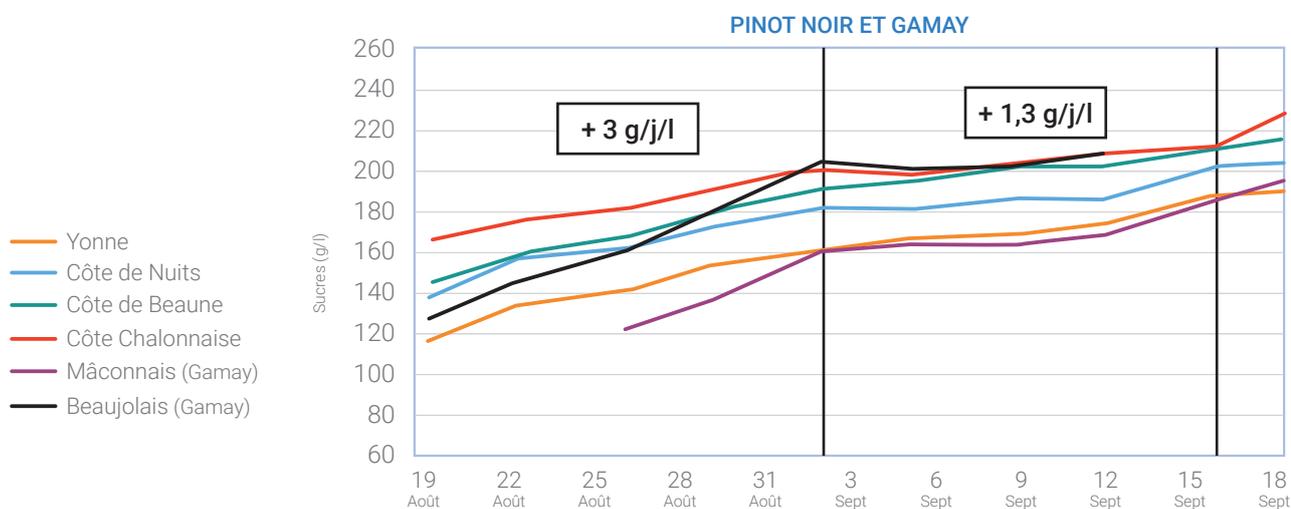
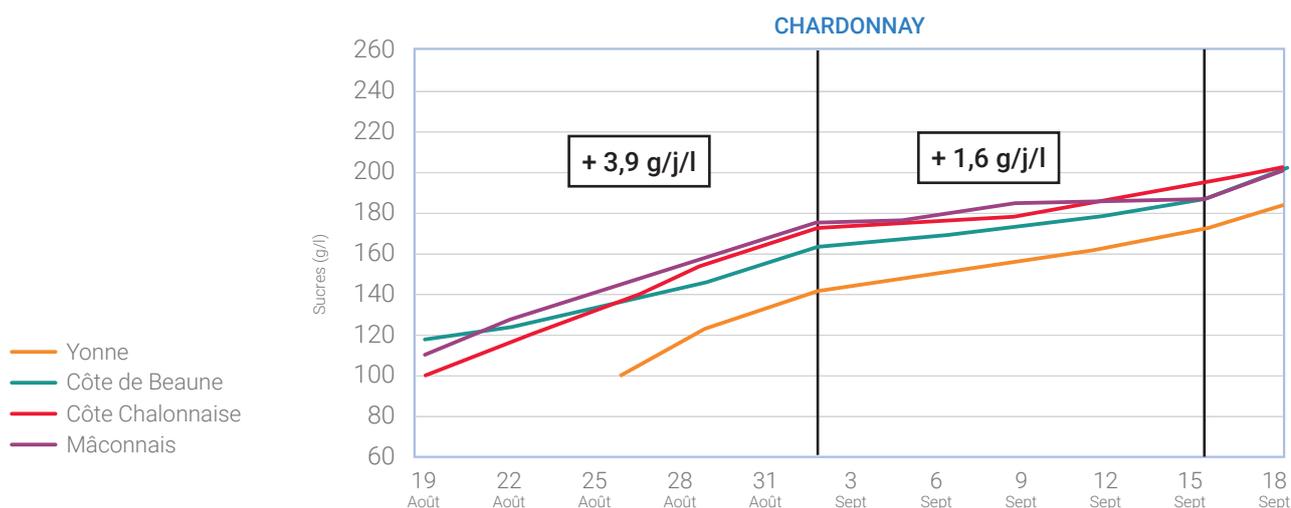
Les résultats servent à la rédaction des **BIVB Infos maturité Bourgogne spécial Crémant**.





TENEURS EN SUCRES

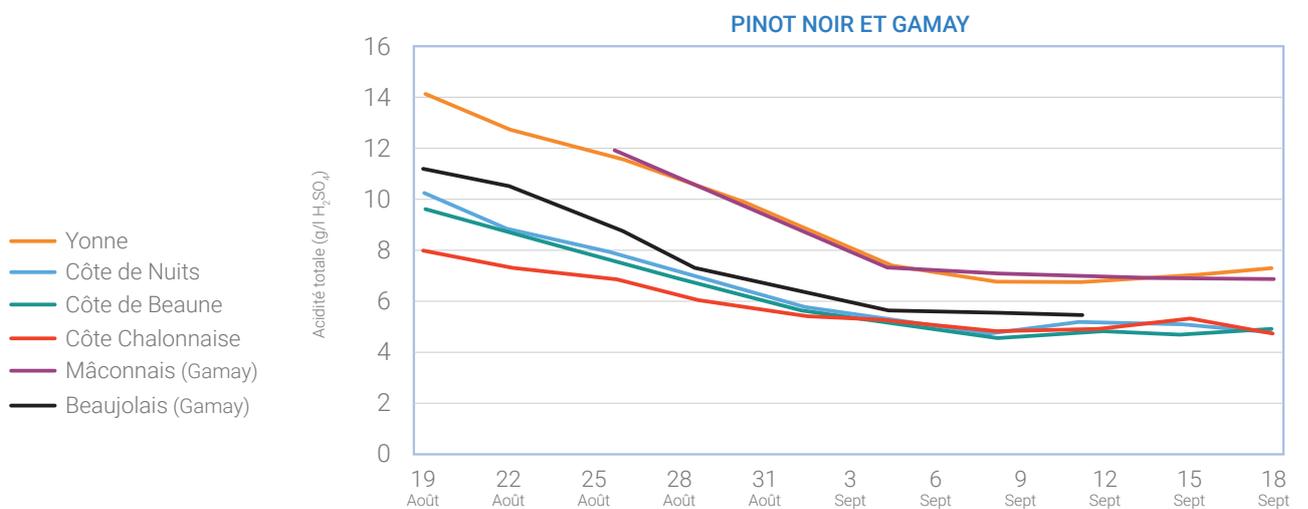
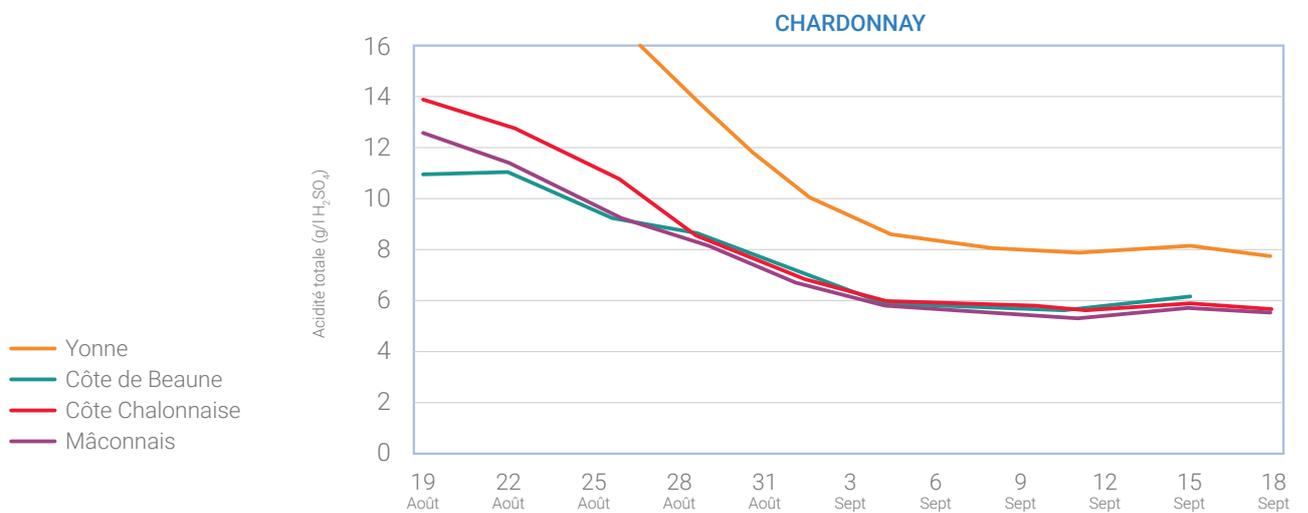
Au regard du changement des conditions météorologiques depuis la mi-août et des températures tout juste de saison jusqu'au 27, les teneurs en sucres évoluent sur un rythme tout à fait correct, un peu plus important sur les Chardonnays, plus en retard que les cépages noirs. Un changement de temps s'amorce dans les premiers jours de septembre, avec notamment le retour de nombreuses précipitations jusqu'au 12, et l'évolution se fait plus modérément. Le retour de conditions plus sèches, accompagné d'une remontée des températures à partir de la mi-septembre, permet aux secteurs ou cépages les plus en retard de combler une partie de leur retard.

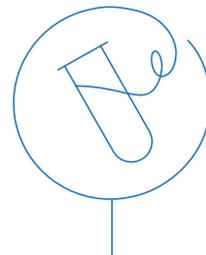


LA MATURITÉ

■ ACIDITÉ TOTALE

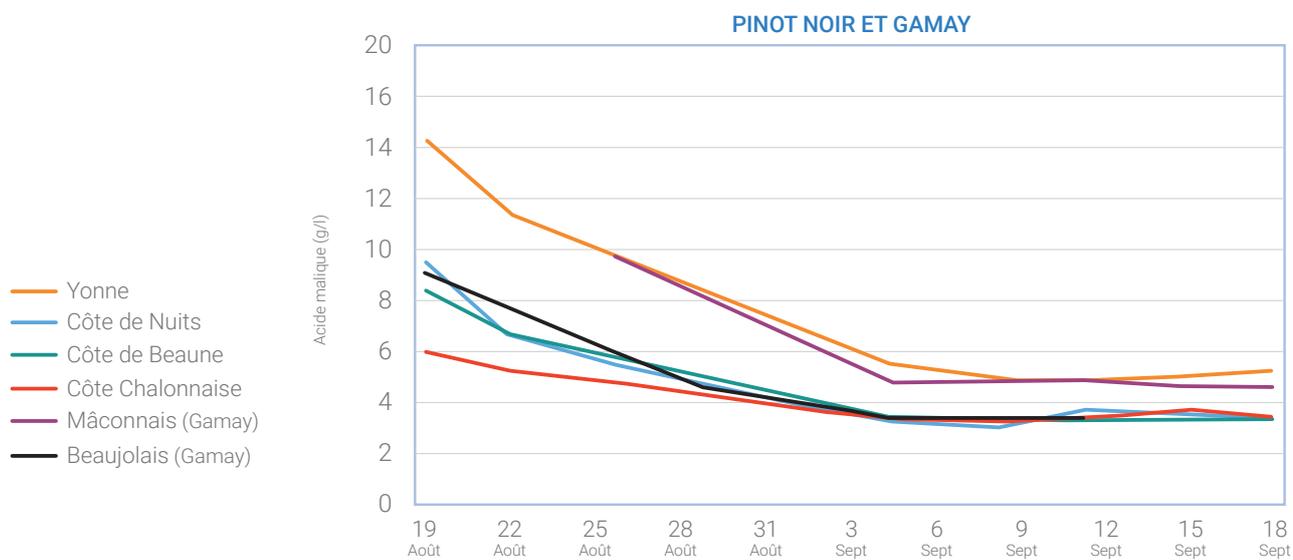
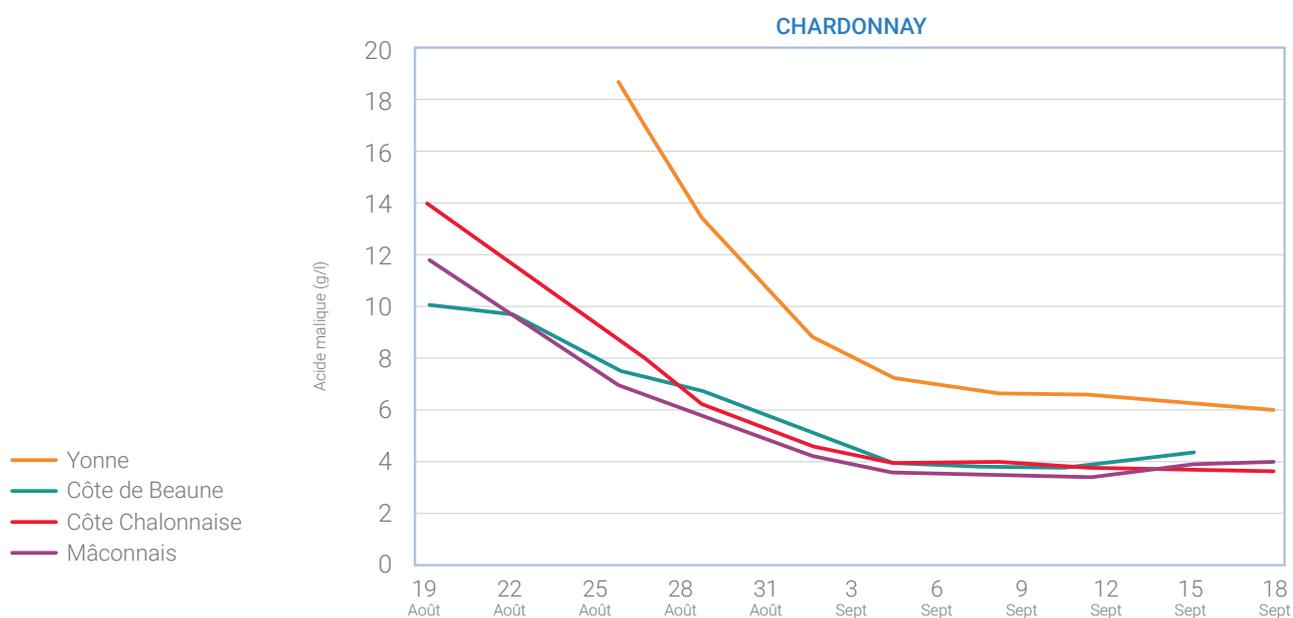
Les derniers jours d'août et leur pic de chaleur permettent une bonne diminution des valeurs de l'acidité totale, qui se poursuit sur les premiers jours de septembre. Mais le retour des pluies, couplé à une diminution des températures, limitent son évolution et les valeurs restent élevées jusqu'en fin de maturation.





■ ACIDE MALIQUE

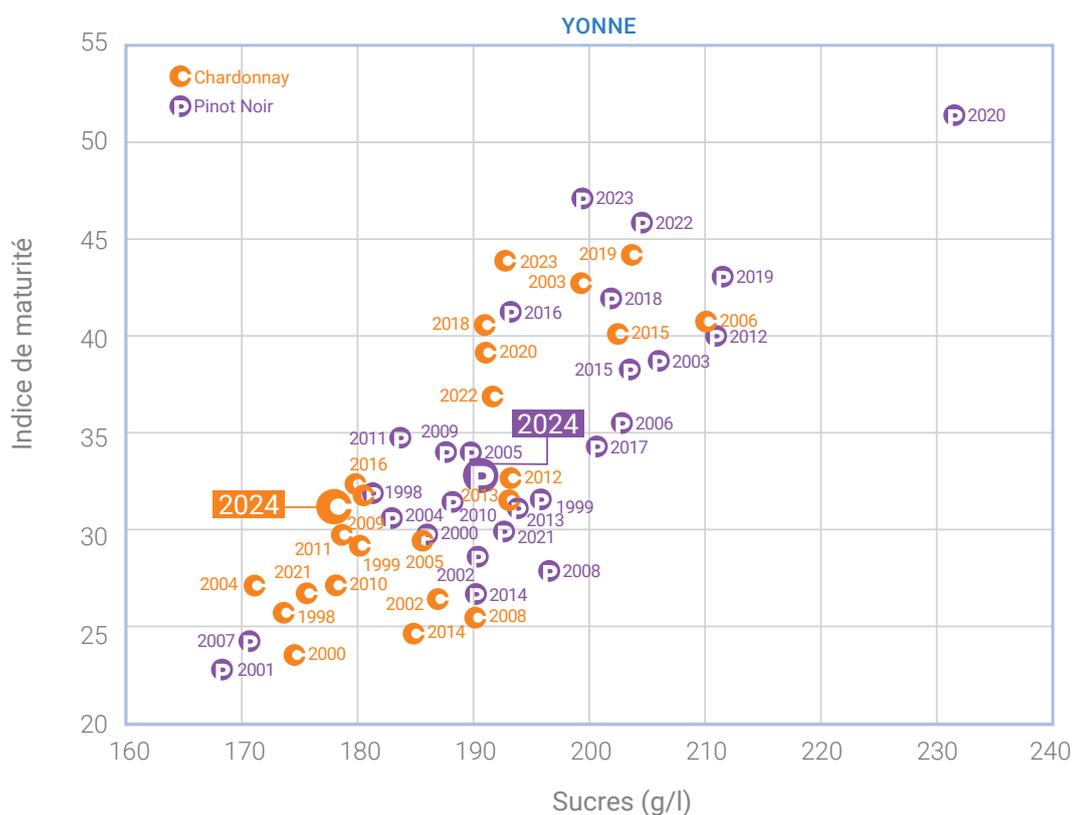
A l'image des valeurs d'acidité totale, les teneurs en acide malique subissent une bonne dégradation fin août et début septembre avant de se stabiliser. Les teneurs finales sont voisines de 4 g/l.



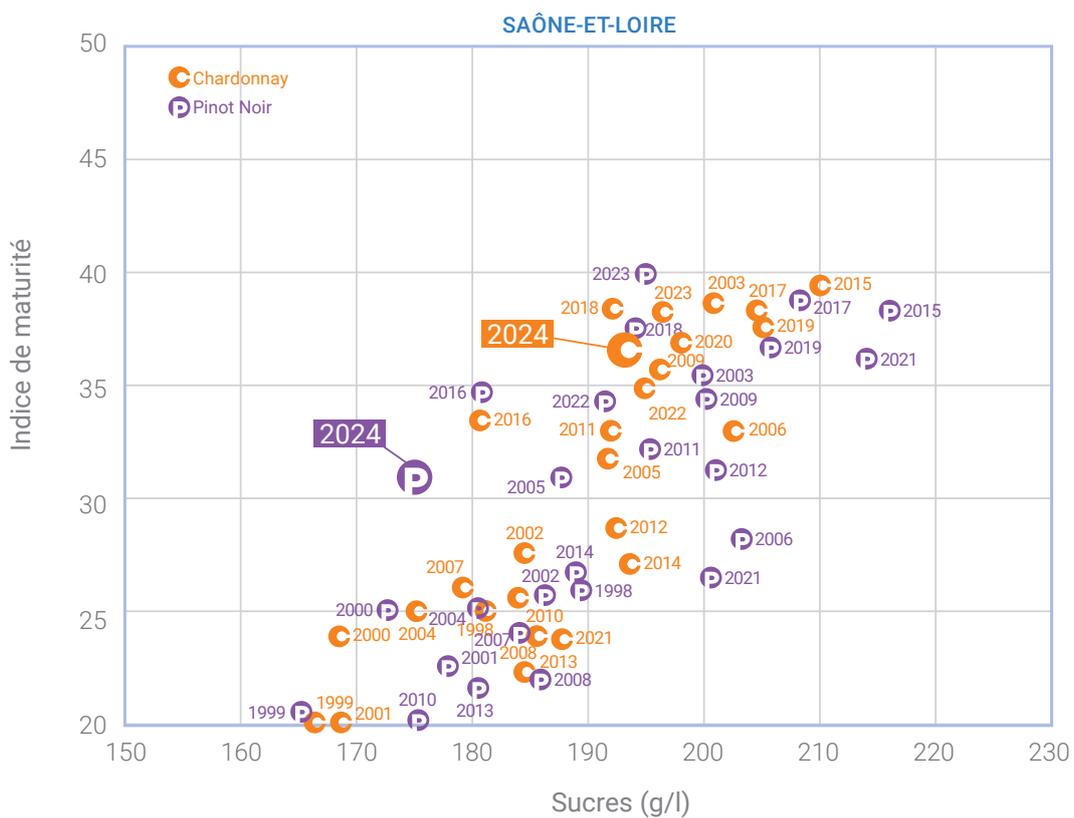
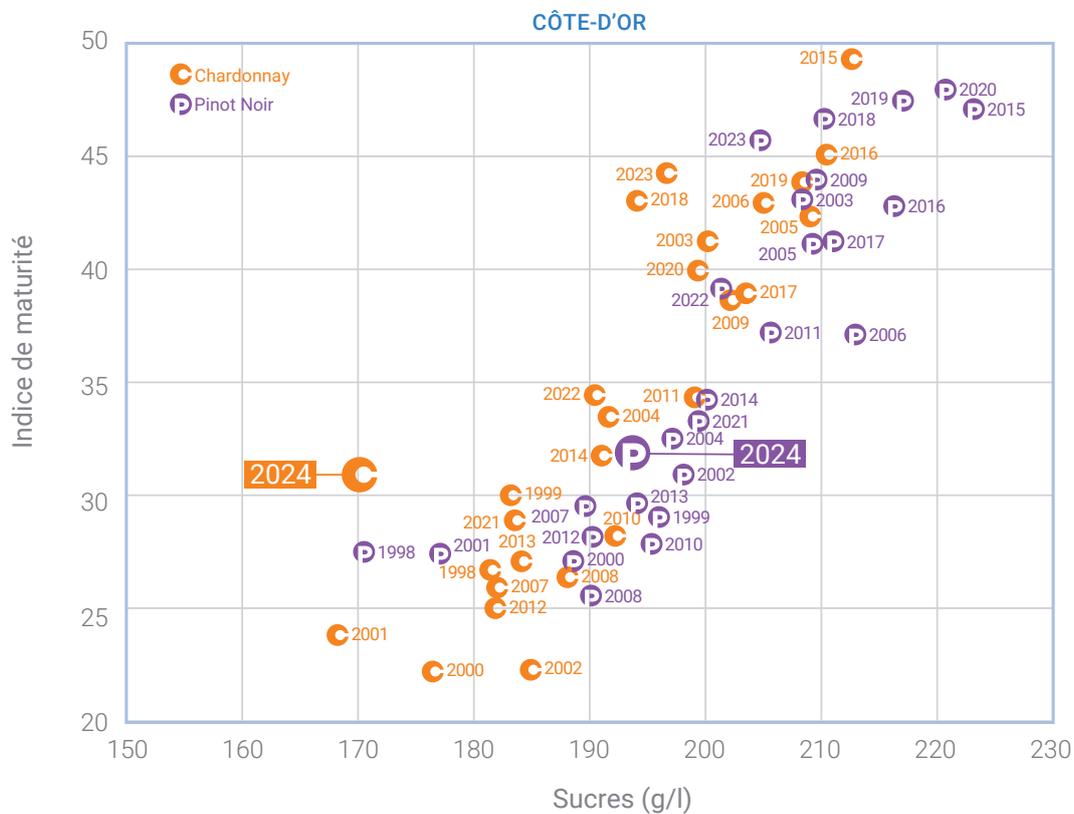
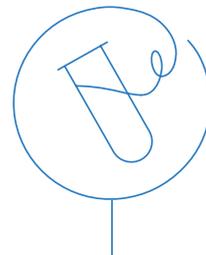
LA COMPARAISON DE MILLÉSIMES

TENEURS EN SUCRES ET ACIDITÉ TOTALE

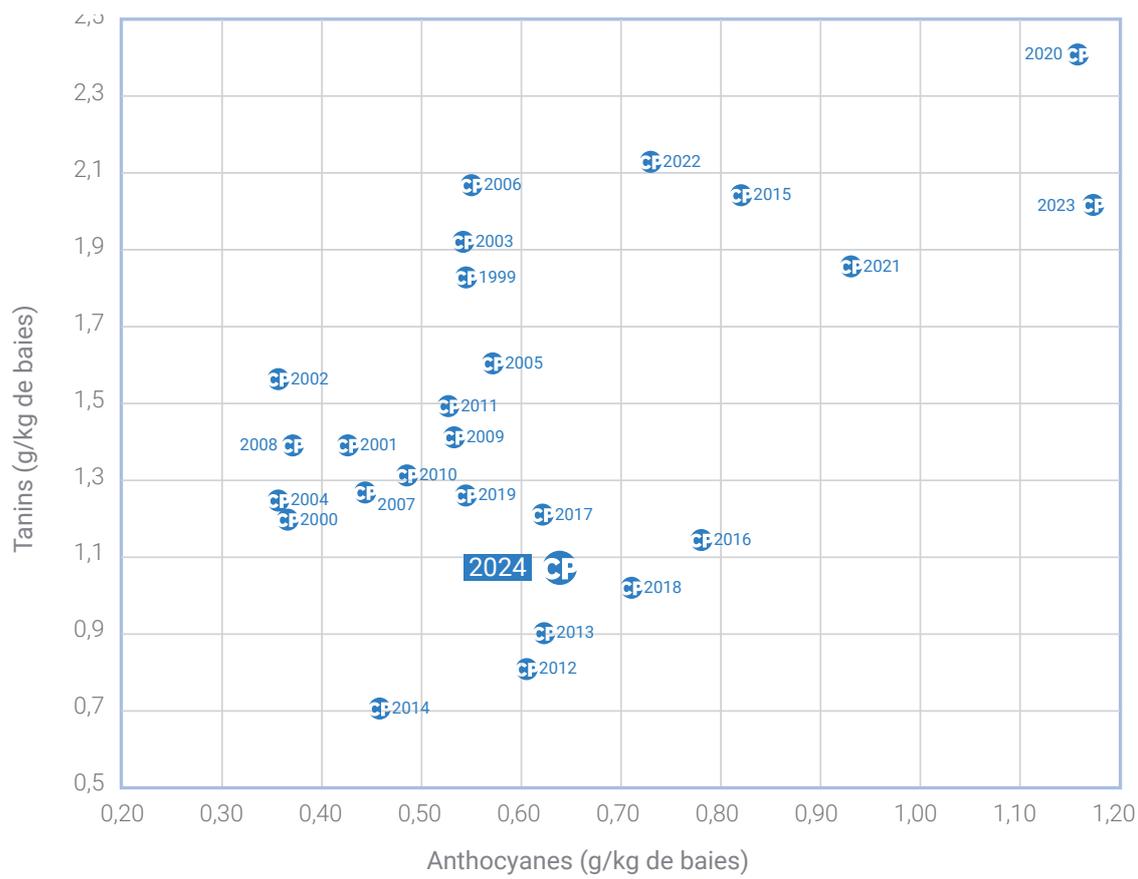
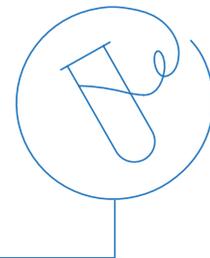
Remarque : ces graphiques sont élaborés à partir du dernier prélèvement maturité présentant encore un nombre significatif de parcelles par département. Source : Observatoire du Millésime BIVB.



Source : Observatoire du Millésime BIVB



LA COMPARAISON DE MILLÉSIMES COMPOSÉS PHÉNOLIQUES



Les premières analyses réalisées à fin véraison révèlent une similitude avec 2015 sur les teneurs en anthocyanes. Celles-ci progressent modestement jusqu'à la phase plateau, atteinte au 12 septembre, et s'y maintiennent, avant de commencer à décroître. Dans le même temps, les teneurs en tanins diminuent régulièrement.

Les pellicules de raisin à l'approche des vendanges présentent une composition polyphénolique relativement similaire à celles mesurées en 2013 ou 2016. L'évolution des teneurs en anthocyanes a été pénalisée par le manque d'ensoleillement.





CONCLUSION



Après un hiver caractérisé par la douceur, avec un mois de février historiquement doux, les températures de mars se maintiennent au-dessus des normales après une première décade plus fraîche. La reprise du cycle végétatif ne se fait pas attendre et les toutes premières pointes vertes sont observées le 22 mars sur Chardonnay en zones précoces. L'arrivée d'un petit rafraîchissement ralentit temporairement l'évolution de la végétation mais celle-ci est de nouveau favorisée en toute fin de mois par le retour de températures très clémentes et **le stade mi-débourrement intervient dans les tout premiers jours d'avril**. Les températures ensuite oscillent autour de la normale, la dernière décade étant particulièrement fraîche et accompagnée de plusieurs nuits de gel, occasionnant localement des dégâts parfois importants en fonction du stade de la végétation. Mai débute dans la fraîcheur mais une petite période de douceur survient du 10 au 13 avant le retour d'une alternance de périodes plus fraîches. Le mois de juin débute dans la fraîcheur mais les températures amorcent une remontée à partir du 5, date à laquelle sont observées les toutes premières fleurs en secteurs précoces. Le maintien d'un temps de saison permet une évolution rapide de la floraison sur ces secteurs. Les secteurs moins précoces subissent le retour d'une période plus fraîche qui ralentit la floraison. **Le stade mi-floraison est proche de la mi-juin**.

Ces brusques variations de température au cours de la floraison ont entraîné des phénomènes de coulure et de filage, impactant le volume de récolte. D'autres éléments, d'ordre météorologique ou sanitaire, vont également survenir au cours la campagne. En effet, des orages de grêle, dont le plus marquant est celui du 1^{er} mai dans l'Yonne, vont survenir tout au long de la campagne, avec des impacts plus ou moins marqués

à l'échelle locale. Un autre élément significatif est le développement historiquement précoce du mildiou, vers la mi-mai, avec une évolution sur feuilles, sur inflorescences et sur grappes, parfois de façon importante. En effet, le régime des précipitations du printemps, couplé à des alternances de périodes douces, favorisent son développement. Le temps orageux au cours de l'été maintient la pression jusqu'aux vendanges, avec des pertes de récolte parfois importantes. L'oïdium s'invite également tardivement sur grappes, parfois fortement localement. Certains secteurs subissent également des attaques de Black Rot et *Botrytis* n'est pas en reste mais leurs dégâts sont moindres.

Les toutes premières baies vérées sont observées dans les derniers jours de juillet sur Pinot Noir en secteurs précoces mais **la mi-véraison n'est atteinte que vers la mi-août** pour les cépages noirs et quelques jours plus tard sur Chardonnay. Elle ne s'achève réellement que dans les tous premiers jours de septembre. La

maturation connaît une bonne évolution en août avec le retour de conditions météorologiques plus chaudes et relativement sèches jusqu'aux premiers jours de septembre. Elle est ensuite ralentie avec l'arrivée d'un temps plus automnal. La détermination d'une date de récolte, fonction du niveau de maturité et de l'état sanitaire des parcelles, n'est alors pas des plus aisées.

Les premières vendanges des parcelles destinées à l'élaboration de Crémant de Bourgogne débutent le 2 septembre et sont suivies, une dizaine de jours plus tard, par celles de vins tranquilles.

2024 restera dans les mémoires pour sa campagne viticole éprouvante et son lot de maladies cryptogamiques, ses conditions météorologiques chaotiques et ses aléas, le tout impactant fortement son volume de récolte.

2024
Sur la période
d'avril à septembre :
- 0.2 °C sur les températures
+ 29 % sur les précipitations
- 97 heures d'ensoleillement

SITUATION ÉCONOMIQUE

Dans un contexte mondial tendu, les vins de Bourgogne continuent de progresser

La campagne 2023-2024, qui succède au généreux millésime 2022, a vu un certain retour à la normale. Le millésime 2023 a permis de bien reconstituer les stocks, ce qui rassure avant l'arrivée d'un millésime 2024 aux volumes plus réduits.

- Annoncée en recul important, la récolte 2024 s'établit finalement à 1.135 millions d'hectolitres (+ 13 % / récolte 2021).
- Les volumes disponibles (stock + nouvelle récolte) sont supérieurs de 500 000 hl par rapport à 2021, soit l'équivalent d'un tiers d'une récolte moyenne. De quoi rassurer les marchés. En effet, grâce aux récoltes généreuses 2023, (1,9 million d'hectolitres, plus importante récolte historique de la Bourgogne) et 2022, déjà dans le top 3 en volume des 10 derniers millésimes (près de 1,75 millions d'hl), à fin juillet 2024, les stocks se situent au-delà de la moyenne quinquennale. Toutefois, la récolte moyenne sur 5 ans reste inférieure à 1,5 million d'hectolitres.
- En grande distribution française, les vins de Bourgogne arrivent à générer de la croissance dans un contexte national de baisse : + 3,2 % en volume et + 2,4 % en chiffre d'affaires (9 premiers mois 2024 / 9 premiers mois 2023), résultats portés par quelques AOC de Bourgogne.
- Certaines AOC de Bourgogne sont également à la source de la hausse des exportations, après deux années de baisse faisant suite à l'exceptionnelle année 2021 : + 4,6 % en volume et + 3,7 % en chiffre d'affaires (7 premiers mois 2024 / 7 premiers mois 2023).

Des sorties de la propriété dynamisées par les transactions en raisin

Après une campagne 2022-2023 qui a retrouvé des couleurs grâce au très beau millésime 2022, les sorties de propriété de la campagne 2023-2024 ont continué dans la même dynamique positive : + 1,6 % (Camp. 2023-2024 / Camp. 2022-2023), le besoin de refaire les stocks n'étant plus aussi prégnant.

Comme pour la précédente campagne, les transactions intrarégionales (de bourguignon à bourguignon) supportent ce bilan positif : + 7,5 % en volume / Camp. 2022-2023 et atteignent un nouveau record en volume (964 000 hl). Ce record est largement dû au développement des transactions « Raisin & Moût » qui

représentent 58 % du total des transactions de la campagne 2023-2024 (48 % pour la moyenne quinquennale). La demande soutenue est portée par un second millésime généreux. Cela confirme la nécessité de disposer d'un stock suffisant pour pallier les fluctuations de production. **La croissance modérée des volumes de transaction (vrac) indique un retour à la normale après le rattrapage important suite à la récolte 2021** : + 7,5 % pour 2023-2024, contre + 59 % pour la campagne 2022-2023. Elle reste cependant, en volume, la meilleure campagne de ces 10 dernières années. **La campagne 2024-2025 démarre avec une récolte inférieure à la moyenne, estimée à environ 1,135 millions d'hectolitres, soit un peu plus de 151 millions de bouteilles** (- 40 % / 2023 mais + 13 % / 2021). Toutefois, grâce aux très beaux millésimes 2022 et 2023 qui ont permis la reconstitution quantitative et qualitative des stocks, la Bourgogne est bien plus sereine qu'en 2016 ou 2021, avec plus de 3,8 millions d'hectolitres de disponible en début de campagne (500 000 hl de plus qu'en 2021, soit l'équivalent de plus de 66 millions de bouteilles). C'est le second meilleur volume disponible des 10 dernières campagnes derrière la campagne 2018-2019.

France : les vins de Bourgogne face à une digitalisation des marchés

En 2024, le contexte économique de la France est marqué par une croissance modérée, avec un taux estimé autour de 1 % selon les prévisions de la Banque de France et de l'OCDE. Cette croissance reste freinée par une inflation persistante, bien que légèrement en baisse par rapport à 2023, qui est estimée à environ 2 % pour 2024 (Insee). Cette inflation continue de peser sur le pouvoir d'achat des ménages, limitant leur consommation et les poussant à ajuster leurs dépenses qui vont être très certainement limitées par le plan réforme du nouveau gouvernement.

La grande distribution

En 2024, les achats des consommateurs dans la grande distribution française continuent de se transformer sous l'influence des attentes majeures : prise de conscience environnementale, choix en faveur de produits locaux et éthiques, etc.

La digitalisation incite les consommateurs à plus comparer les prix et à rechercher des promotions, ce



qui influence directement les stratégies des enseignes. Enfin, l'inflation et les incertitudes économiques poussent les consommateurs à favoriser les achats de produits à marques de distributeur (MDD), tout en restant attentifs à la qualité des produits et à leurs attentes. Les premiers éléments sur la consommation alimentaire des ménages (à domicile en 2024) indiquent une légère amélioration, mais cette consommation est toujours en baisse (- 0,8 % sur les 5 premiers mois 2024 / 5 mois 2023), après deux années de baisses consécutives. **Les vins tranquilles sont parmi les produits les plus impactés par les arbitrages des ménages** : - 5,4 % en volume (9 mois 2024 / 9 mois 2023). Parmi ceux-ci, les vins d'AOC sont légèrement plus impactés : - 6,3 % (9 mois 2024 / 9 mois 2023).

Dans ce contexte de baisse, les vins de Bourgogne génèrent encore de la croissance : + 3,2 % en volume et + 2,4 % en chiffre d'affaires (9 mois 2024 / 9 mois 2023), après deux années de baisses consécutives. Ces croissances sont possibles grâce aux MDD en vins de Bourgogne qui représentent 37 % des achats des consommateurs en grande distribution : + 16,2 % en volume et + 15,8 % en chiffre d'affaires (9 mois 2024 / 9 mois 2023). Les ventes de Crémant de Bourgogne affichent pour leur part une stabilité en volume, alors que le chiffre d'affaires continue de progresser (+ 4 % sur la période). Les ventes de Crémant de Bourgogne hors MDD (62 % des volumes) sont en croissance : + 10 % en volume et + 12,6 % en chiffre d'affaires (9 mois 2024 / 9 mois 2023).

Export : quelques AOC portent la relance en 2024

Après deux années en demi-teinte, après l'exceptionnelle année 2021, la Bourgogne voit ses volumes exportés repartir à la hausse sur les 7 premiers mois 2024 : + 4,6 % en volume et + 3,7 % en chiffre d'affaires par rapport aux 7 premiers mois 2023. En chiffre d'affaires, le seuil des 900 millions d'euros sur les 7 premiers mois est dépassé pour la 1^{ère} fois de ces 10 dernières années, à près de 926 millions d'euros.

Peu de vignobles français d'AOC connaissent un regain à l'export au-delà du 1^{er} semestre 2024.

Globalement, les volumes exportés baissent pour la troisième année consécutive : - 5,2 % / 7 mois 2023 (- 7,6 % / moyenne des 7 premiers mois des 5 dernières années). Le chiffre d'affaires des AOC françaises baisse également (- 7,9 % / 7 mois 2023), mais il reste au-dessus de la moyenne des 5 dernières années (+ 9,7 %).

Cette embellie des vins de Bourgogne est portée par

quelques groupes d'appellations :

- AOC Régionales Bourgogne1 en blanc : + 21,2 % en volume / 7 mois 2023 (10,9 millions de bouteilles). Cette croissance est installée sur le long terme : + 19 % (7 mois 2024 / moyenne 7 mois des 10 dernières années). Le chiffre d'affaires bénéficie de la montée en gamme, notamment via la gamme des Bourgogne plus dénomination géographique (Bourgogne Côte d'Or, Bourgogne Côte Chalonnaise, Bourgogne Tonnerre...) : + 33 % en valeur / 7 mois 2023.
- AOC Chablis et Petit Chablis : + 6,1 % en volume / 7 mois 2023 (10,6 millions de bouteilles) pour un chiffre d'affaires de plus de 100 millions d'euros sur la période.
- AOC Régionales Bourgogne2 en rouge : + 12,9 % en volume / 7 mois 2023 (8,6 millions de bouteilles) et, sur le long terme : + 3,6 % / moyenne 7 mois des 10 dernières années. Le chiffre d'affaires bénéficie également de la montée en gamme, notamment à travers les Bourgogne plus dénomination géographique : + 24,5 % en valeur / 7 mois 2023.
- Crémant de Bourgogne : + 12,8 % en volume (6,1 millions de bouteilles) avec un chiffre d'affaires de 36 millions d'euros.

Depuis plus de 10 ans, les principaux marchés de la Bourgogne forment un groupe fidèle, le « Club des 5 » (États-Unis, Royaume-Uni, Canada, Japon et Belgique).

Ces destinations écoulaient près de 60 % des volumes de vins de Bourgogne exportés pour un peu plus de 50 % du chiffre d'affaires (moyenne des 6 premiers mois de 2019 à 2023). **Pour les 7 premiers mois 2024, ce club accueille un nouveau membre, la Suède**, qui prend la place de la Belgique. Ce changement n'a pas d'impact sur le poids de ce nouveau « Club des 5 » (volume comme valeur). La Suède devient le 5^{ème} importateur de vins de Bourgogne, selon les statistiques douanières, en particulier grâce au couple Chablis / Petit Chablis et aux AOC Régionales Bourgogne en blanc (+ 19 % en volume / 7 mois 2023). La Suède a ainsi importé presque 3,6 millions de bouteilles sur les 7 premiers mois 2024 (+ 9,3 % / 7 mois 2023) pour un chiffre d'affaires de 25,4 millions d'euros (+ 7,1 % / 7 mois 2023).

Après une croissance vertigineuse en 2021 suivie de deux années plus calmes, les pays asiatiques « outsiders » (Chine, Corée du Sud, Hong Kong, Taiwan et Singapour) ont relancé leurs achats sur les 7 mois 2024 : + 16 % en volume / 7 mois 2023, avec un chiffre d'affaires de plus de 141 millions d'euros (+ 15,7 % / moyenne 7 mois des 5 dernières années).

PÔLE TECHNIQUE ET QUALITÉ DU BIVB
CITVB

6 rue du 16^e chasseurs - 21200 Beaune

Tél. 03 80 26 23 74

technique@bivb.com

Site extranet :

<https://extranet.bivb.com>



Rejoignez le groupe Facebook
« BIVB - Viticulture et œnologie »



BOURGOGNE

Bureau Interprofessionnel
des Vins de Bourgogne